**PROTOCOLE DE MADRID**

## FORMULAIRE TYPE 9A (FT9A) : dÉcision finale entraÎnant la cessation des effets de la marque de base

Règle 22.1)a) ou c) du règlement d’exécution

|  |
| --- |
| **I. Nom de l’Office :** |
| **II. Numéro de l’enregistrement international :** |
| **III. Nom du titulaire :** |
| **IV. Faits et décisions qui ont une incidence sur la marque de base :***Veuillez indiquer brièvement ces faits et décisions :* |
| **V. Date à partir de laquelle ces faits et décisions produisent leurs effets :** |

|  |
| --- |
| **VI. Produits et services à l’égard desquels les faits et décisions ont une incidence :***Veuillez cocher* ***une seule*** *des trois options suivantes et, le cas échéant, fournir la liste des produits et services :*Radiation totale :[ ]  Les faits et décisionsont une incidence à l’égard de tous les produits et services figurant dans l’enregistrement internationalRadiation partielle :[ ]  *Les faits et décisions ont une incidence uniquement à l’égard des produits et services ci-après figurant dans l’enregistrement international (veuillez fournir la liste des produits et services devant être radiés)*[ ]  *Les faits et décisions n’ont pas d’incidence à l’égard des produits et services ci-après figurant dans l’enregistrement international (veuillez fournir la liste des produits et services qui continuent de figurer dans l’enregistrement international)*Liste des produits et services : |
| **VII. Demande de radiation de l’enregistrement international :** Conformément à l’article 6.4) du Protocole de Madrid, l’Office soussigné demande par la présente la radiation de l’enregistrement international dans la mesure indiquée à la rubrique VI. |
| **VIII. Date et signature de l’Office :** |

[Fin du FT9A]